

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juillet 2020

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice au jour de la séance : 11

Nombre de membres présents : 10

Membres présents : Mmes & MM. Jérémy THIEN, Daniel LAPLACE, Robert BRIDET, Noé CHAMPION, Agnès ROUSSOT, Séverine MORNAND, Jean-Yves NAUDIN, Viviane LOUP-FOREST.

Membres absents ayant donné procuration : Mme Virginie ROBIN a donné procuration à M. Jérémy THIEN, Mme Hannah BESSON a donné procuration à Mme Agnès ROUSSOT

Membres absents excusés : M. Angelo NICOLOSI

Président de séance : M. Jérémy THIEN

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves NAUDIN

La séance a lieu à la salle des fêtes afin de respecter les mesures barrières et les règles sanitaires en vigueur.

Election des délégués et suppléants par les conseillers municipaux dans le cadre des élections sénatoriales

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2020-06-30-007 du 30 juin 2020 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués et de suppléants à élire par les conseils municipaux dans le cadre de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020,

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse le 10 juillet 2020 pour élire les délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

Compte-tenu que le Conseil Municipal doit élire 1 délégué et 3 suppléants,

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le Conseil Municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 1 délégué et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales,

- Election du délégué titulaire :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés: 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. Robert BRIDET

Dix voix : 10

M. Robert BRIDET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué titulaire en vue des élections sénatoriales

- Election du premier suppléant :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés: 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. Daniel LAPLACE

Dix voix : 10

M. Daniel LAPLACE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé délégué suppléant en vue des élections sénatoriales

- Election du deuxième suppléant :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés: 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- Mme Viviane LOUP-FOREST

Dix voix : 10

Mme Viviane LOUP-FOREST ayant obtenu la majorité absolue est proclamée délégué suppléant en vue des élections sénatoriales.

- Election du troisième suppléant :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés: 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :

- Mme Séverine MORNAND

Neuf voix : 10

Mme Séverine MORNAND ayant obtenu la majorité absolue est proclamée déléguée suppléante en vue des élections sénatoriales.

Observation ou réclamations présentées pendant la séance : néant

Les membres présents ont signé ainsi que le Maire et le secrétaire de séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Jérémy THIEN

